



LE POUVOIR D'INTERPRÉTATION DU JUGE : RÉFLEXIONS CROISÉES

LE POUVOIR D'INTERPRÉTATION DU JUGE : RÉFLEXIONS CROISÉES

10 avril 2024

Centre Panthéon, salle 110, 12 place du
Panthéon, 75005 PARIS

Le [Laboratoire de sociologie juridique](#) organise une conférence sur « **le pouvoir d'interprétation du juge : réflexions croisées** » le mercredi 10 avril, de 13 h à 17 h, en salle 110, au Centre Panthéon.

Quatre thèmes seront développés :

- > L'Ecole réaliste américaine, par Mauricio Garcia VILLEGAS, professeur, Université nationale de Colombie
- > L'interprétation au Japon, par Yuta IKEDA, professeur adjoint de droit civil, Université du Tohoku
- > Quel pouvoir d'interprétation pour le juge des droits fondamentaux ?, par [Thomas GENICON](#), professeur, Université Paris-Panthéon-Assas
- > Quel pouvoir d'interprétation pour l'intérêt général invoqué comme limite aux droits fondamentaux ?, par Jeanne de DINECHIN, docteur en droit de l'Université Paris-Panthéon-Assas

Plus d'informations par [courriel](#)

>